



Des permanences sociales et juridiques, pour qui ? Pourquoi ?

Trop souvent, les femmes se retrouvent démunies face à un système institutionnel dont elles ne maîtrisent ni les procédures, ni le langage, ni les codes. Les femmes migrantes, quant à elles, font face à des difficultés supplémentaires dues à leur statut (barrière de la langue, discrimination, racisme).

Procédure de divorce, introduction d'une demande d'asile, partage d'une garde d'enfants, violences conjugales sont autant de situations où elles affrontent seules le système judiciaire, qui s'apparente alors plus à un parcours de la combattante qu'à une procédure simple et claire.

Mal informées, pas écoutées ou très peu aidées, lassées, certaines préfèrent alors renoncer à leurs droits aggravant leur situation ou celle de leur famille.

Cette réponse individualisée s'inscrit pleinement dans notre travail d'éducation permanente de proximité qui vise à permettre aux femmes de se mobiliser collectivement sur leurs droits. Les permanences juridiques et sociales de Vie Féminine se veulent dès lors complémentaires du travail social qu'effectuent déjà de nombreux acteurs sur le terrain.

Vie Féminine Nationale Rue de la Poste, 111 02/227.13.10 Anne Reynaud - Chargée de projet chargee-projet@viefeminine.be	Vie Féminine Brabant Wallon Rue de Mons, 10 1400 NIVELLES 067/84.13.75
Vie Féminine Centr'Hainaut Rue Claude de Bettignies, 14 7000 MONS 065/37.26.80	Vie Féminine Charleroi Rue de Montigny, 46 6000 CHARLEROI 071/32.13.17
Vie Féminine Liège Rue Chevaufosse, 72 4000 LIEGE 04/222.00.33	Vie Féminine Picarde Rue Saint-Joseph, 8 7700 MOUSCRON 056/33.41.27
Vie Féminine Huy-Waremme Rue Montmorency, 1 4500 Huy 085/21.46.52	